



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 45627

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur l'extraordinaire exploit des footballeurs amateurs de Calais, accédant à la finale de la Coupe de France. Loin des tristes conditions financières de certains transferts qu'il a dénoncées, notamment par sa question écrite n° 34-409 du 13 septembre 1999 (affaire Anelka), il souhaite que son action ministérielle s'inspire de cet exemple qui honore la région Nord-Pas-de-Calais, symbole de travail et de discipline et en soit dynamisée, conformément à ses engagements, en liaison avec l'UFFA (JOAN 15 novembre 1999).

## Texte de la réponse

Mme la ministre de la jeunesse et des sports a bien évidemment suivi avec beaucoup d'intérêt et d'émotion le parcours exceptionnel du club amateur de Calais lors de la récente édition de la Coupe de France de football. C'est ainsi que la médaille d'or de la jeunesse et des sports sera remise à chacun de ces footballeurs amateurs. La réussite de cette équipe dans cette compétition, qui permet aux clubs amateurs de se mesurer aux équipes professionnelles, et l'engagement populaire qu'elle a généré ont largement dépassé le cadre de la région Nord-Pas-de-Calais et le football. Le ministère de la jeunesse et des sports accompagne justement la fédération française de football pour qu'elle soutienne les clubs amateurs, tels que Calais, les comités régionaux ou départementaux. En effet, tant dans le cadre de la convention d'objectifs annuelle, que par le biais du « fonds Fernand-Sastre » visant la redistribution des bénéfices de la Coupe du monde de football, une aide financière importante est apportée au football amateur. En outre, le projet de loi modifiant la loi n° 94-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives institue une aide supplémentaire provenant de la redistribution d'une quote-part des droits télévisés perçus par les clubs professionnels.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45627

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mai 2000, page 2698

**Réponse publiée le :** 10 juillet 2000, page 4199